



Core in Fronte



**L'IDÉE NATIONALE CORSE
EST SYNONYME DE
PROGRÈS ET D'ESPOIR**



Cap'Articulu

GILLES GIOVANNANGELI PRISIDENTI

Cap'articulu
Gilles Giovannangeli
Prisidenti2

Cumunicatu
Patriotti
in lotta3

Cunfarenza di stampa
Core in Fronte
20 di maghju4

Intervista
Le pari de l'action dans le
domaine social et solidaire dans
la pieve de Sorru6

Contrapuntu
Canari : l'infernu
biancu10

Riflessione
L'écologiste pirate :
Fatima Ouassak
et l'inspiration
d'une écologie radicale pour
l'émancipation corse11

Internaziunali
Rassemblement
pour la Palestine12



Com'ugnu a sa, Gilles Giovannangeli hè avali u nuvellu prisidenti di u Cunsigliu Asicutivu di Corsica.

Sta numinazioni porta una simbolica intarissanti.

Parechji anni fà, in a mità di l'anni 80, Gilles Giovannangeli hè statu incarcia-
ratu par una prova d'attentatu.

Dop'à a so libarazioni ha cuntinuatu à milità in u filu di a Lotta di Libarazioni Naziunali, fendu scelta in l'anni 90 di u Muvimentu Pà l'Autoditirminazioni. Dop'à sti anni bughji di guerra fratri-
cida s'hè poc'à pocu missu d'accantu, par raghjunchja a nova dimarchja autunumista criscendu di Femu a Corsica. Da tandu hè militanti di sta dimarchja, è ancu elettu nant'à i car-
regghi di a Cullettività di Corsica.

A so numinazioni hè assai par-
tinenti è hè bè di sottulinia u
sò parcursu passatu chì m'arri-
cordu bè dop'à l'anni 2015, à sti
mumenti di a prima maghjuria
naziunalista, avviu allora intesu
da unipochi tandu bè stallati à
l'Assemblea chì « certi anziani
prighjuneri sò troppu marcati
da u sò impegnu è saria meddu
di ùn fà si troppu veda » ...

Hè à tempu una sfida è una
scumissa par Gilles Giovannan-
geli. À tempu di mantena a linea
ingaggiata da l'asicutivu à quali
hè attaccatu è à tempu, postu chì
l'ultimi alizioni municipali l'hani
musciata bè, d'andà incu forza è
chjarificazioni in u sensu di l'in-
taressi culletivi è paisani corsi.

Hè u missaghju chì Paulu Felici
Benedetti ha svilupatu à u
mumentu di a sò alizioni. Parchi
si u u gruppu di Core in Fronte
ùn ha, in sti cundizioni, partici-
patu à un votu dighjà assicuratu,
ha ramintatu comu par l'alizioni
municipali a scelta patriottica da

quali quiddi chì hani fattu soiu u Muvi-
mentu Naziunali ùn si ni devini scartà.
Par contu meiu, parchi u cunnoscu
dopoi tant'anni, parchi a sò famidda
m'hè cara, li tistimunighju tutt'a mè
simpatia è spergu ch'iddu riesciarà
nant'à sta strada patriottica ch'emu
apprudatu dopoi tant'anni.

E cumpiaraghju stu mumentu di spe-
ranza incù sti paroli chì speru Gilles
spartarà incù mecu : « *La Nation, c'est
continuer à être ce que l'on a été, mais
c'est aussi la vision d'un destin. C'est ce
mélange d'héritage et d'ambition qui
fait la force d'une Nation* ».

■ OLIVIERU SAULI

* Pour une Assemblée Nationale Pro-
visoire Cunsulta Naziunale di a Corsica.
Jean Pierre Santini. Éditions Lacour.

CUMUNICATU

Patriotti in lotta : Collectif d'anciens prisonniers politiques corses salue la nomination de Gilles Giovanangeli à la tête de l'exécutif de la Collectivité de Corse. Cette nomination revêt une importance symbolique : elle intervient telle un clin d'œil à l'histoire dans le contexte des 50 ans de l'histoire du Front. Elle met en relief la personne d'un ancien prisonnier politique.



PATRIOTTI IN LOTTA entend avec lui, continuer son combat, contre la répression française actuelle, pour le respect des droits et de la condition humaine. Elle entend ainsi rappeler les engagements pris alors par le Ministre français de la justice dont est attendu une application globale. Elle entend également rappeler son attachement à la cessation de toutes formes de poursuites,

indissociables de la mise en place d'un processus de réparation historique et de solution politique pour la Corse et son peuple.

Quelle que soit son intensité, la répression politique continue.

La découverte d'un dispositif de géolocalisation et d'écoute contre le Stc Naziunale Syndicat des Travailleurs Corses l'atteste.

PATRIOTTI IN LOTTA dénonce cette pratique d'exception, attentatoire aux libertés. PATRIOTTI IN LOTTA s'associe à toute initiative populaire répondant à ce nouvel acte coercitif qui s'attaque à une formation inscrivant initialement son engagement dans le combat national et l'émancipation sociale des travailleurs corses.

■ PATRIOTTI IN LOTTA

Core in Fronte

CUNFARENZA DI STAMPA DI U 20 DI MAGHJU 2026

Conférence de presse de Core in Fronte, ce 20 mai, à Aiacciu où nous sommes revenus sur les élections municipales et le processus d'autonomie. Le Mouvement National doit être le moteur de tout changement politique en Corse. Face aux néo clans revanchards et l'extrême Droite française jacobine, la lutte ne doit pas être gestionnaire, administrative et routinière. L'institutionnalisation entraîne un risque de banalisation des revendications. Les nationalistes au pouvoir doivent être à la hauteur de leur responsabilité historique.



■ Les élections municipales, de mars 2026, ont livré des résultats globalement positifs pour le mouvement patriotique.

Elles ont, par ailleurs, consacré Core In Fronte comme l'un des grands gagnants du scrutin.

Notre mouvement est incontournable, sur la scène politique corse, et est au cœur du dispositif d'ensemble du mouvement national.

Par la constance de notre action, par la ténacité de notre engagement, par la pertinence de notre discours et par la permanence stratégique de notre revendication de A SCELTA PATRIOTICA, nous avons su créer, dans de nombreuses communes de Corse, les conditions de victoires éclatantes ou de scores historiques.

Plusieurs membres de notre exécutif sont aujourd'hui maires de communes importantes, comme Jean Baptiste Arena à Patrimoniu, Jean Noël Profizi à

Serra di Fium'Orbu ou Paul Félix Benedetti à Sartè.

■ À Bastia, au regard du résultat, notre choix de privilégier une convergence patriotique a permis la victoire de la liste Bastia Inseme.

Une autre stratégie aurait acté le retour aux affaires des partis pro français, alliés aux partisans d'un libéralisme débridé. À Aiacciu, la stratégie de regroupement global a été une victoire. Si celle-ci n'est pas électorale, elle est politique et morale avec un score historique de plus de 40% des suffrages face à un système archaïque.

Elle a aussi démontré que l'idée nationale corse fait naturellement barrage au populisme opportuniste du RN, qui a été balayé.

Le discours jacobin et anti corse de ce parti français, et de ses avatars locaux, ne peut constituer un avenir pour la Corse.

■ Pour Core In Fronte, la lutte du peuple corse n'est pas civilisationnelle. Elle est profondément nationalitaire. Elle vise à l'émancipation nationale des Corses et à faire Nation. Notre nationalisme est politique, au sens premier du terme : Il s'inscrit dans le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sur leur terre.

Il est celui, contrairement au pseudo patriotisme véhiculé par certains harkis, qui permettra de redonner aux Corses les moyens de leur avenir politique, culturel, humain et linguistique.

■ Ces choix, synonymes de victoires et d'espoirs, validés démocratiquement, ont aussi montré les limites de ceux qui, trop rapidement, s'en sont détournés voire les ont condamnés, faisant parfois le jeu du système en place.

Il ne peut y avoir de manœuvres ou de tentatives d'une 3^e voie, mêlant libéralisme débridé, affairisme, relais étatiques et volonté assumée de faire échec au mouvement patriotique.



Nous regrettons que certains cadres du mouvement national aient fait le choix de privilégier l'archaïsme pro français, en se positionnant ouvertement contre des listes nationalistes dans un objectif d'anticipation des prochaines élections territoriales.

■ C'est uniquement par la stratégie de A SCelta PATRIOTTICA que le mouvement national a pu résister à ces combinaisons, choix sans lequel les tenants du « néo féodalisme », héritiers de l'ancien clan et leurs nouveaux alliés, auraient pu entraîner la Corse dans l'abîme.

■ Les résultats de cette élection ne doivent pas être regardés uniquement comme un constat municipal. Il faut les considérer dans un repositionnement global qui a permis de rappeler que l'idée nationale corse est synonyme de progrès et d'espoir pour la Corse.

Cette situation a aussi permis de remettre, rapidement, au centre du jeu le calendrier sur l'autonomie.

Dans les prochains mois, l'avenir institutionnel de la Corse sera débattu.

À ce titre, nous rappelons d'ores et déjà que notre soutien à ce processus, s'il est plein et entier, a été conditionné par la délibération du 5 juillet 2023, faisant suite au soulèvement populaire consécutif à l'assassinat d'Yvan Colonna.

Cette délibération, adoptée à une très large majorité par les représentants démocratiquement élus de la Collectivité de Corse, est le socle minimum d'accord sous lequel notre mouvement indépendantiste ne peut descendre et nous resterons donc très vigilants.

■ En politique, les mots ont un sens. L'autonomie c'est le pouvoir législatif. Il ne s'agit pas de lâcher un mot pour calmer une situation, comme l'avait fait, d'ailleurs, l'actuel 1er ministre Lecornu, en novembre 2021 en Martinique lors des révoltes.

Une véritable autonomie ne saurait se confondre avec une simple décentralisation plus poussée.

La Corse n'a pas vocation à être un laboratoire d'une France qui voudrait se réformer dans son organisation, à l'image du débat actuel sur le statut de l'Alsace qui est celui de la Corse, et de la Collectivité unique, depuis 2018.

La question corse est éminemment politique.

La légitimité de nos revendications se trouve dans l'histoire, celle du 8 mai 1769.

Aujourd'hui, en Europe, près de 350 millions de personnes vivent dans des régions et îles à statuts spéciaux ou autonomes.

La Corse ne peut rester sur le bord du chemin de la souveraineté.

Toutes les grandes îles de Méditerranée, autour de la Corse, sont autonomes à l'image de la Sardaigne à 12 km de nos côtes.

En tant que mouvement indépendantiste, nous avons le droit de dire que l'autonomie de la Corse, manifestée par la dévolution du pouvoir législatif, est pour nous une étape institutionnelle.

Elle ne saurait être un horizon indépassable. Elle doit permettre la démonstration que notre pays a les capacités de s'administrer librement, avant un référendum d'autodétermination à 10, 15 ou 20 ans si le peuple corse le souhaite.

La revendication d'indépendance n'est pas une chimère ou quelque chose réservée à des peuples qui sont loin de leur puissance coloniale.

Cette idée est moderne et vivante, y compris en Europe occidentale. Elle a été portée haut par le mouvement catalan en 2017. Elle est d'actualité, avec les résultats électoraux récents, aux Pays de Galles, en Écosse et en Irlande du Nord. Elle est concrète avec Malte, petite île de Méditerranée et moins grande que le Cap Corse.

Il est temps que la France reconnaisse enfin ses errements historiques et rétablisse dans ses droits fondamentaux et légitimes le peuple corse sur sa terre.

Nous rappelons enfin, que toute solution politique ne peut se faire sans intégrer le sort de ceux qui ont payé le prix de leur engagement : Les prisonniers politiques et anciens prisonniers politiques.



Dans ces conditions, le processus devra s'accompagner du retrait global des fichiers FIJAIT et FINIADA, annoncé, en 2025, par le ministre DARMANIN, par l'annulation des amendes et par la fin de la répression politique contre les patriotes corses.

Dans les semaines et les mois à venir, Core in Fronte poursuivra son engagement au service des Corses, sur les terrains de la lutte de masse et de la lutte institutionnelle, comme il l'a toujours fait.

Nous continuerons, à l'Assemblée de Corse, à faire nos propositions pour les Corses.

Nous l'avons déjà dit : Les nationalistes au pouvoir ne sont pas là pour gérer le système, ils sont là pour le transformer.

Il faut donner aux Corses un espoir et leur apporter des réponses concrètes sur leur quotidien : Vie chère, prix des carburants, lutte contre la spéculation, fin des monopoles, agriculture de production, politique des déchets...

Il faut sortir de la gestion routinière des affaires corses et marquer une rupture avec l'échec des politiques publiques des diverses majorités nationalistes depuis 2015.

Notre vision de l'avenir de la Corse et notre démarche indépendantiste seront tout naturellement portées par notre parti politique lors des prochains scrutins à venir, notamment celui des Territoriales. ■ CORE IN FRONTE

Associu Dui Sorri Carghjese

LE PARI DE L'ACTION DANS LE DOMAINE SOCIAL ET SOLIDAIRE DANS LA PIEVE DE SORRU

Cela fait des années que l'association « ADMR Dui Sorri Carghjese » organise ses activités dans le domaine du social, du médicosocial et du sanitaire. Une action à souligner tant la tâche est grande, assumée avec un engagement de tous les instants. Toutefois si le travail répond à une demande croissante, les récents événements et conflits qui affectent « l'ADMR 2A » interpellent

et posent la question quant à la réalité d'une situation désormais publiquement présentée comme « critique et dangereuse » par les syndicats. Notre journal a demandé à Michel Artily, responsable de l'association « ADMR Dui Sorri Carghjese » son analyse sur ce contexte actuel, le rôle de la Fédération « ADMR 2A », des institutions concernées, et des conséquences sur l'avenir de cet important service solidaire et social.



■ **DA PER NOI :** Un conflit a été entamé au sein de la Fédération « ADMR 2A ». Des revendications telles que le départ de la directrice actuelle, un audit social et économique et la nomination d'un administrateur ad hoc, témoignent de l'importance d'un malaise accentué pourtant pressenti depuis quelques années. Quel est votre ressenti en tant que responsable d'une association initialement affiliée à cette Fédération ?

■ **MICHEL ARTILY :** Ce conflit n'est effectivement pas un accident, il est l'aboutissement logique d'années de dérives, de gestion erratique, d'une gouvernance opaque et de relations humaines dégradées – ces termes ne

sont pas des invectives, mais des diagnostics précis.

Lorsqu'une fédération cesse d'être un outil au service des associations adhérentes pour devenir une structure imposant ses propres logiques, parfois contraires aux valeurs fondatrices, le malaise devient systémique. L'absence d'écoute et le manque de transparence ont créé un climat de défiance irréversible. Lorsque les mécanismes de dialogue (conseil d'administration, réunion de concertation, etc.) deviennent des coquilles vides ou des chambres d'enregistrement, il ne reste plus que la conflictualité comme mode d'expression. Les revendications actuelles – audit, départ de la directrice, nomination

d'un administrateur –, relèvent aujourd'hui d'actes de survie institutionnelle.

■ **DPN :** Si le modèle économique de « l'ADMR 2A » est hybride, la Collectivité de Corse est toutefois un partenaire institutionnel et financier indispensable. Que pouvez-vous dire du rôle de ce dernier ? Est-il à la hauteur des attentes actuelles ?

■ **MA :** Le rôle attendu de la Collectivité de Corse est double : celui d'un partenaire, mais aussi celui d'un garant.

En tant que principale autorité de tutelle et financeur de l'aide à domicile sur le territoire, la CDC porte une triple responsabilité :





Associu Dui Sorri Carghjese

• **Financière** : assurer la pérennité des services grâce à des financements adaptés et transparents.

• **De contrôle** : veiller à la bonne utilisation des deniers publics ainsi qu'à la conformité des pratiques.

• **De régulation** : garantir l'équité territoriale et la qualité du service rendu aux usagers.

Dans un modèle hybride comme celui de l'ADMR 2A, son rôle est d'autant plus crucial qu'elle est censée représenter un contre-pouvoir et garantir l'intérêt général face à une fédération qui pourrait avoir des logiques propres. Plusieurs éléments interrogent aujourd'hui :

L'audit de 2021, demandé par la CDC et remis en 2023 est resté sans suite.

Demander un audit, revient à reconnaître l'existence d'un problème. Ne pas en tirer les conséquences relève soit de l'impuissance, soit de la complaisance. Dans les deux cas, cela constitue une faute politique et administrative. La CDC a eu entre les mains un diagnostic des dysfonctionnements et a choisi de ne pas agir. Les alertes répétées ont été ignorées.

La CDC a été alertée à de nombreuses reprises : courriers, rencontres, signalements... le malaise n'était donc pas un secret, mais une réalité connue des services compétents. Ne pas y donner suite transforme la connaissance du problème en complicité passive. Le circuit de financement soulève de graves interrogations.

La CDC verse les fonds directement à la Fédération, laquelle les reverse ensuite aux associations après prélèvement des cotisations fédérales et de la péréquation, sans mandat de gestion ni convention clairement établie. Cela pourrait constituer une violation des règles de comptabilité publique, notamment des principes d'annualité, de spécialité et de transparence des flux, même dans l'hypothèse où une convention existerait. Ce système entraîne plusieurs conséquences :

– Une dépendance financière des associations vis-à-vis de la Fédération, devenue un intermédiaire incontournable et tout-puissant ;

– Un risque de déséquilibre des trésoreries associatives. Ces dernières sont étranglées ;

– Un outil de pression et de contrôle via les cotisations fédérales et les mécanismes de péréquation.

– Est-elle à la hauteur des attentes ? La réponse est clairement « NON », et nous avons des raisons solides de l'affirmer.

■ **DPN** : L'association « Dui Sorri Carghjese » aspire à plus d'indépendance pour ses activités de service social d'aide à domicile, et ce conformément au règlement intérieur agréé par l'union nationale des ADMR. Pourquoi ce choix qui vous distinguerait du fonctionnement actuel de la Fédération « ADMR 2A » à laquelle « Dui Sorri Carghjese » est toujours affiliée ?

■ **MA** : Il s'agit avant tout de replacer la Fédération dans son véritable rôle : celui d'un outil au service des associations, et non d'un pouvoir centralisateur.

Aujourd'hui, notre association se retrouve captive d'un système fédéral qui, prélève des cotisations et applique des mécanismes de péréquation sans mandat clairement défini, tout en imposant un modèle de gestion opaque.



Quitter ce fonctionnement fédéral nous permettrait :

- de choisir librement nos services (comptabilité, ressources humaines, communication, télégestion, commissaire aux comptes, etc.) ;
- de négocier leurs coûts au plus juste, sans cotisations imposées ;
- de pouvoir changer de prestataire si la qualité ou la transparence ne sont pas au rendez-vous.

Il s'agit également d'une reconquête de notre autonomie de gestion. L'indépendance n'est pas un isolement, c'est une liberté responsable fondée sur la capacité à gérer localement un service de proximité, au plus près des besoins des bénéficiaires et des réalités du territoire.

■ **DPN** : L'association « Dui Sorri Carghjese » a entamé un dialogue avec l'exécutif de l'Assemblée de Corse. Elle a également, suite à la proposition d'un projet de « service autonomie à domicile », fait demande d'agrément auprès de l'institution en question. Qu'en est-il de ce dialogue et de cette demande ?

■ **MA** : Le dialogue avec la Collectivité de Corse a bien eu lieu, mais il s'est essentiellement traduit par une écoute sans véritable suite concrète. Nous avons entrepris toutes les démarches nécessaires : rencontre avec l'élue en charge du secteur social, échanges avec les services concernés, constitution d'un dossier technique solide et cohérent. La demande d'agrément déposée à la fin du mois de juin 2025, représentait la voie naturelle pour officialiser notre projet de « service autonomie à domicile ».

Le silence prolongé des institutions jusqu'à la fin 2025 constitue, en lui-même, une forme de réponse ; celle d'un refus implicite par omission. Cette pratique administrative, même si elle n'est pas nécessairement illégale, demeure profondément déloyale. Elle prive l'association d'une réponse claire,

motivée, ainsi que d'un délai de recours identifiable.

Lorsque la réponse est finalement intervenue, elle s'est appuyée sur la loi de 2023 sur les appels à projets pour les financements publics. Cet argument juridique, nous le contestons. Plusieurs éléments motivent cette contestation :

- Nous ne sommes pas un nouvel opérateur sur le territoire.
- Notre structure existe déjà et accompagne quotidiennement près de 140 bénéficiaires avec l'engagement de 45 salariés.
- La loi de 2023 et les appels à projets ont pour objectifs d'ouvrir la concurrence et de favoriser la création de nouvelles offres de services, non de remettre en cause les structures déjà existantes et opérationnelles. Imposer un appel à projets pour un service déjà en place, reconnu par les bénéficiaires, les familles et les salariés, apparaît comme une procédure inadaptée, voire disproportionnée. Par ailleurs, la Collectivité de Corse conserve une marge d'appréciation lui permettant de considérer que notre situation particulière ne nécessite pas le recours à un appel à projets.

Une stratégie contentieuse désormais envisagée

Face à cette situation, nous avons mandaté un avocat spécialisé et plusieurs actions sont aujourd'hui à l'étude.

• Le détachement de l'agrément de la Fédération

La Fédération « ADMR 2A » est une association de coordination. Elle n'intervient pas directement auprès des bénéficiaires.

Or un agrément de « service autonomie à domicile » est délivré pour une activité exercée sur le terrain.

Si la Fédération détient un agrément qu'elle ne peut exercer directement et qu'elle le répartit ensuite entre les

associations locales sans fondement juridique suffisamment clair, cela soulève la question d'une délégation irrégulière de cet agrément.

Nous demandons donc que l'agrément soit détaché de l'entité fédérale et attribué directement à notre association, qui est la véritable opératrice de terrain.

Cette demande relève avant tout d'une exigence de transparence, de cohérence et de conformité légale.

• Le recours devant le tribunal administratif

Le recours devant le tribunal administratif constitue la voie naturelle pour contester soit un refus d'agrément explicite, soit une décision implicite de rejet.

Dans ce cadre, nous entendons démontrer :

- L'ancienneté et la réalité de notre activité ;
- L'absence de justification sérieuse au recours à un appel à projet ;
- Le défaut de motivation de la décision prise par la Collectivité de Corse ;
- Ainsi que l'éventuel refus injustifié du détachement de l'agrément de la Fédération.

• L'éventualité d'une action pénale

Enfin, la question des flux financiers et des circuits actuels de financement entre la Collectivité de Corse, la Fédération et les associations locales soulève des interrogations importantes.

Ces éléments nécessitent, selon nous, une clarification complète afin de vérifier la conformité des pratiques au regard des règles applicables en matière de gestion associative, de financement public et de transparence comptable.

L'ensemble de ces démarches vise avant tout à protéger la continuité du service rendu aux bénéficiaires, les emplois des salariés, ainsi que l'avenir d'un modèle d'aide à domicile profondément ancré dans le territoire.

I sussuri di Zia Bastella

Un homme politique de droite, très connu en Corse et particulièrement dans la Gravona, se serait particulièrement illustré à l'occasion d'une fête pour sa récente réélection, arme de guerre en main, et vociférant, à qui voulait l'entendre, au retour de la « CFR ».

De l'aveu même d'un maire de l'extrême-sud, et à l'occasion d'un récent conseil municipal, le dossier financier concernant l'extension d'un port de plaisance est loin d'être bouclé. Étonnante situation pour cet homme politique qui fut pourtant promu premier magistrat d'une ville bâtissant alors son élection sur son opposition à ce qui fut alors dénommé « projet pharaonique » ...

Un député de Haute-Corse, non content de se faire critiquer sur les réseaux sociaux pour ses penchants plus que droite et très « républicain français » se serait targué d'être soutenu par des nationalistes qui « l'invitent même aux journées de Corte ». Une autre façon de justifier qu'il ne cracherait pas dans la main de ceux qui l'auraient sollicité...

CANARI : L'INFERNU BIANCU

Ci sò lochi induve a storia si scrive cù l'inchiostu. In Canari, a storia s'hè scritta cù a polvera. Una polvera chì tumbava in silenziu, cù u surrisu di i dirigenti è u silenziu cumplice di u Statu. Canari, l'infernu biancu.



L'usina ùn hè stata solu un locu di travagliu. Hè stata una bugia architettata, una catedrale di polvera costruita nant'à u silenziu di quelli chì sapianu. Sapianu chì u tigliu era un velenu. Sapianu chì u tigliu tumbava. Sapianu chì l'omi si stavanu impastendu i pulmoni. Sapianu chì ogni turnu di travagliu era un passu versu a tomba. Sapianu chì ogni fiatu era un debitu apertu cù a morte. Sapianu... È anu lasciatu l'omi entre senza nisuna prutezzione, cum'è s'elli entravanu in chjesa, cunfidenti, fideli, ingenui. À l'usina, ùn ci hè statu nisun sbagliu, nisuna sorpresa, nisuna fatalità. È intantu, in i so uffizii, i rapporti sanitari si multiplicavanu. Rapporti chì ùn sò mai ghjunti sin'à a muntagna. Elli sapianu. È anu taciutu.

U mo babbu hè ghjuntu in u 1956, cù a forza di i so vintunanni è a fiducia di quellu chì crede à a parolla di i maiò. Pensava truvà un travagliu, ma ùn li anu dettu a verità. Ùn li anu dettu chì ogni ghjurnata à l'usina era una rutulella russa. Ùn li anu dettu chì u tigliu ùn perdona. Ùn li anu dettu chì i so cumpagni di travagliu, unu dopu à l'altru, s'addurmintavanu cù a tossa è ùn si svegliavanu più listessi.

Babbu, 'ssu « pinzutu » chì hà capitu a Corsica megliu cà parechji Corsi, ùn parlava micca a lingua nustrale

quand'ellu hè ghjuntu. Ma hà perceputu subitu a verità di stu paese : quì, a libertà ùn hè mai stata un dirittu. Hè, da sempre, stata una lotta. Hè cusì ch'ellu hè diventatu Corsu : micca per u sangue, ma per a lingua, per u rispettu, per a manera di rifiutà l'inghjustizia. È, cum'è tanti altri, hè statu ingannatu. È l'ingannu hè a prima forma di viulenza. Quandu parlanu oghje di "ghjustizia suciale", mi vene voglia di ride - o di urlà. Perché chì a ghjustizia suciale,

in Canari, ùn hè micca un cuncettu. Hè una lista di nomi. Una lista di pulmoni. Una lista di veduve.

Un populu ùn hè liberu s'ellu campa nant'à un terrenu avvelenatu. Un populu ùn hè liberu s'ellu deve sceglie trà u pane è a salute. Un populu ùn hè liberu s'ellu deve ringrazià quelli chì l'anu tumbatu. À a fine di u 2025, l'usina hè stata distrutta, ùn hè una liberazione. Hè una memoria chì si scatena, cum'è un spiritu chì esce infine da a petra per dumandà ghjustizia. Hè una prova. A prova chì ciò ch'elli avianu fattu ùn pudia più stà rittu. A prova chì a muntagna stessa ricusava di tene in pettu a bugia. A terra di Canari hà parlatu prima di tutti. Hà gridatu. Hà sputatu polvera, hà cambiatu culore, hà persu a so pella. Canari ùn hè micca solu un locu, un paese. Hè un fiatu. Hè un ricordu chì camina. Hè un testimone. Hè un attu d'accusa. Hè a prova chì senza verità, ùn ci hè nè libertà, nè ghjustizia, nè populu. Hè a prova chì a libertà principia sempre cù un soffiu chì mancava. A libertà ùn hè micca

un territoriu. Hè un soffiu. Un soffiu chì passa di bocca in bocca, di generazione in generazione, di populu in populu. Oghje, scrivu perchè chì a polvera ùn deve più parlà à a piazza di l'omi. Scrivu perchè chì a memoria ùn deve più esse un velenu. Scrivu perchè chì a verità hè a sola manera di respirà insieme. Cù 'ssu testu, vogliu purtà stu soffiu : u soffiu di quelli chì ùn anu più voce, u soffiu di a terra chì prova à guarì, u soffiu di un paese chì vole campà senza bugie.

■ MAIÈ

L'USINA DI CANARI

Diana di l'Alba

*E gallerie prufonde, corciu hà tribbulatu
Culpia furibonde in stu tigliu sbrusgiulatu
Culpia sangue è pulmoni, povari disgraziati
Parechji è parechjoni, sò stati vituparati.*

*In muntagna canarese, ci anu alzat u un'usina
Da la cima à lu calzese, chì tamanta a ruvinu
In muntagna canarese, ci anu alzat u un'usina...*

*Pariamu in Caienna, cundannati à morte
Ùn la scrive la penna, ci vulia à tene forte ...
Chì trista sorte !*

*Petra di lu turmentu, à tutti, ai ingannatu
A di la, scappa u pientu, ghjenta addulurata*

*In muntagna canarese, ci anu alzat u un'usina
Da la cima à lu calzese, chì tamanta a ruvinu
In muntagna canarese, ci anu alzat u un'usina...*

*Eranu goffe stonde, chi travagliu ingratu
Cascavanu l'omoni, velenu ghjastatu
L'usina fù sarrata, stu locu hè maladettu
Muntagna scuranata, crepa lu core in pettu ...*

*In muntagna canarese, ci anu alzat u un'usina
Da la cima à lu calzese, chì tamanta a ruvinu
In muntagna canarese, ci anu alzat u un'usina...*

GHJUVAN MARCELLU TOMI / ANTONU MARIELLI

L'ÉCOLOGISTE PIRATE : FATIMA OUASSAK ET L'INSPIRATION D'UNE ÉCOLOGIE RADICALE POUR L'ÉMANCIPATION CORSE

Par-delà les slogans verts et les éoliennes imposées, une autre écologie se lève insoumise, enracinée, anticoloniale. L'écologie de Fatima Ouassak, autrice et militante des quartiers populaires, dessine les contours d'un front politique inédit. Une écologie pirate. Une écologie qui parle de terre, d'identité, de souveraineté et de rébellion. En cela, ses réflexions peuvent nourrir, en profondeur, la lutte d'émancipation de la Corse.

Dans La Puissance des mères et Pour une écologie pirate, Fatima Ouassak défie le consensus dominant autour de l'écologie institutionnelle, culpabilisante et bourgeoise. À rebours des discours culpabilisateurs sur « le bon tri » ou « les petits gestes », elle affirme que la question écologique est une question de domination. Qui décide de ce qui est détruit ? Qui subit l'empoisonnement, la dépossession, l'exploitation ? Et qui, enfin, est autorisé à défendre la terre, la vie, le futur ?

Elle oppose à cette écologie gestionnaire une écologie de combat, construite depuis les marges – les quartiers populaires, les territoires abandonnés, les familles invisibilisées. Une écologie qui relie l'émancipation des peuples à la défense de leur milieu de vie, de leur droit à la dignité, à la continuité culturelle, à l'avenir.

Cette radicalité-là ne relève pas du luxe militant. Elle est vitale. Car il ne peut y avoir de lutte écologique crédible qui ne soit aussi une lutte pour l'émancipation, contre toutes les formes de colonisation.

La Corse n'est pas un territoire neutre. Depuis deux siècles, elle subit une logique d'administration coloniale qui ne dit pas son nom. Spoliation des terres, militarisation, tourisme extractif, disparition de la langue et mépris de la culture : tout concourt à vider l'île de sa substance pour en faire un décor au service de l'extérieur. Les politiques agricoles favorisent l'importation au détriment de la souveraineté alimentaire. Les grands projets d'énergie « verte » sont imposés sans concertation, au mépris des paysages et des communautés rurales.

La résistance corse l'a comprise depuis longtemps. Mais trop souvent, elle a été contrainte de choisir entre une revendication identitaire repliée sur elle-même

et une écologie formatée par les normes de l'État central. L'enjeu aujourd'hui est de faire la synthèse. De réconcilier l'amour de la terre et le combat pour l'autodétermination. De penser une écologie corse qui soit, à la manière de Fatima Ouassak, une écologie de réappropriation.

Qu'est-ce que cela signifie, concrètement ? Cela veut dire penser l'écologie depuis la montagne, le maquis, les villages vidés. Cela veut dire redonner la parole aux bergers, aux cueilleurs, aux mères, aux jeunes de quartiers, aux anciens. Cela veut dire partir du terrain – de la forêt incendiée, du littoral privatisé, de l'eau captée, du chalet abandonné – pour reconstruire une vision politique : celle d'un peuple qui veut vivre, sur sa terre, en lien avec elle.

L'écologie populaire que défend Ouassak ne se contente pas de dénoncer. Elle construit. Elle organise. Elle crée des alliances. Elle s'inscrit dans une logique de pouvoir, non pas pour prendre la place des dominants, mais pour refuser leur monde. Elle invite les peuples dominés à se penser comme sujets politiques, porteurs d'un imaginaire et d'un horizon.

C'est exactement ce dont la Corse a besoin. Refuser de n'être qu'un territoire à folkloriser. Affirmer une souveraineté écologique, alimentaire, énergétique. Repenser le territoire comme un commun à défendre. Inventer une écologie insulaire, méditerranéenne, profondément politique.

Fatima Ouassak se dit « pirate » parce qu'elle refuse les règles imposées. Parce qu'elle navigue hors des routes balisées, hors des institutions. Parce qu'elle préfère l'action concrète, la lutte joyeuse, l'organisation des invisibles. Une écologie corse d'émancipation pourrait, elle aussi, revendiquer ce terme. Pirate, parce qu'elle refuse



la mise en coupe réglée du territoire. Pirate, parce qu'elle cherche des alliances entre celles et ceux qui ont été déposés. Pirate, parce qu'elle rêve plus qu'elle ne gère.

L'écologie radicale de Fatima Ouassak ne propose pas une simple transition. Elle appelle à une bifurcation. Elle nous dit qu'il est encore temps de se lever, d'arracher la souveraineté à ceux qui prétendent savoir pour nous. En cela, elle est une source d'inspiration puissante pour les peuples en lutte. Pour la Corse, si elle choisit l'émancipation, il s'agira de retrouver le souffle d'une lutte mondiale : celle de tous les peuples qui refusent d'être sacrifiés.

S'inspirer de Fatima Ouassak, c'est affirmer que la terre corse n'est pas à vendre, qu'elle ne sera ni une carte postale, ni une réserve écologique sous contrôle d'experts parisiens. C'est dire que la langue, la culture, les savoir-faire, les liens intergénérationnels ne sont pas du folklore : ce sont des armes de résistance.

L'émancipation corse ne sera ni technocratie ni identitaire au sens étroit. Elle sera populaire, radicale et enracinée. Elle sera, elle aussi, pirate.

RASSEMBLEMENT POUR LA PALESTINE



La commission internazionali de Core in Fronte a décidé de rejoindre, à l'appel des organisateurs, le contre-rassemblement face à la venue et à la conférence, à Toga le 7 mai, d'un ancien agent de Tsahal, Raphaël Jerusalmly. Nous nous sommes joints à cette protestation non pas pour faire taire une parole, mais afin que celle-ci soit plurielle et que les positions controversées de l'invité puissent être contrebalancées, si ce n'est dans une rencontre officielle, au moins dans la rue. Malgré certaines critiques à l'égard du gouvernement d'extrême droite, raciste et belliciste de Netanyahu, Jerusalm y semble, depuis les attaques du 7 octobre 2023, complaisant face aux théories fumeuses soutenues par l'État israélien. Un État qui transgresse depuis trop longtemps le droit international sans réaction d'envergure de l'Occident. Selon une enquête indépendante mandatée par une agence de l'ONU, les autorités israéliennes seraient responsables d'un génocide en cours à Gaza, tandis que le Premier ministre fait lui-même l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour

pénale internationale pour crimes de guerre. Aujourd'hui, le Sud-Liban est bombardé quotidiennement et sans distinction au sein de sa population civile, en dépit du cessez-le-feu. Le pays est occupé à hauteur de 6 % de son territoire et les forces israéliennes semblent décidées à s'y installer dans la durée, dans la veine d'un projet de « Grand Israël ». Rejeter l'ensemble des torts sur le Hamas ou le Hezbollah ne fera pas oublier les crimes de guerre et les méthodes horribles de l'armée israélienne. N'oublions pas non plus la colonisation de la Cisjordanie. Le rappel et la contestation, tel a été le sens de ce rassemblement. Notre mouvement nationaliste défend une position internationale de soutien aux luttes d'autodétermination. Par notre présence nous ne trahissons aucunement l'esprit de « l'île des justes » et de la tolérance paoliste qui nous anime dans chaque action. L'État d'Israël a le droit d'exister et de se défendre, mais il est aujourd'hui l'agresseur, tandis que les Palestiniens ont le droit à une existence pacifique dans les frontières du plan de partage

de l'ONU en 1947 et dans la perspective d'une coexistence à deux États. Le gouvernement israélien et ses relais ne peuvent se servir de notre terre comme d'un support de propagande. Bien sûr, le gouvernement israélien ne représente aucunement les Juifs de Corse et du monde. Beaucoup critiquent l'extrémisme qui se développe aujourd'hui en Israël et, en Corse, où l'implantation d'une tendance extrémiste nommée Loubavitch pose question. Nous rappelons qu'une partie du spectre politique israélien, héritier d'Yitzhak Rabin, continue de défendre une coexistence pacifique, la fin de la guerre et des colonies. Décédé ce mois-ci, le militant franco-israélien Ofer Bronchtein incarnait également cette vision d'une coexistence pacifique. Nous ne laisserons pas l'amalgame entre critique du gouvernement israélien et antisémitisme continuer à servir de prétexte pour étouffer toute opposition à ce qui demeure pourtant condamnable, et nous serons toujours debout pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.



*Si n'hè andata à l'éternu Huguette Bourchardeau.
Militanta eculugista è aderenta di u Partitu Sucialistu Unificatu (P.S.U.),
anziana ministra di u circondu (1984-1986),
ha purtatu à l'epica sustegnu è riflessioni à a lotta
di u Populu Corsu è à a difesa di i sò dritti.*

**Da Per Noi manda i sò cundulianze
aflitti à tutti i soi.**



**MANIFESTAZIONE DI SUSTEGNU À SCOLA CORSA
BASTIA**

**SABBATU U 30 DI MAGHJU À 2 ORE È MEZU
*LINGUA CORSA, LINGUA VIVA !***

**CORE_{in}
FRONTE**

ADERITE



[coreinfronte](https://www.facebook.com/coreinfronte)



coreinfronte@gmail.com

SUSTENITE



[Aiutu.Paisanu](https://www.facebook.com/Aiutu.Paisanu)



aiutupaisanu@gmail.com